Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (Avis de suite)



Type de saisine : Saisine gouvernementale
Type de texte : Avis de suite
Traité par : Section des affaires européennes et internationales

Adopté le : 10/09/2020
Mandature : 2015-2020

Rapporteur.e.s :



Marie TRELLU-KANE
nseillère



Olivier MUGNIER
Ancien conseiller

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Saisi par le Gouvernement sur une nouvelle version du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, le CESE rend ici un avis qui fait suite à celui rendu en février 2020. Ce projet de loi s'inscrit dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui démontre avec force la nécessité de réinvestir le multilatéralisme pour une action efficace en matière de solidarité internationale et de lutte contre les inégalités mondiales. Pour le CESE, ce projet de loi remanié apporte des réponses aux préconisations formulées dans son avis de février 2020 et rappelle des recommandations essentielles : la nécessité de renforcer la place de la société civile organisée et celle d'atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB consacré à l'aide publique au développement d'ici 2025, conformément aux engagements internationaux de la France.

Descripteur Eurovoc :
loi, aide de l'État, inégalité sociale
Domaine Eurovoc :
Vie économique

© - copyright CESE - Novembre 2026